

Un nouvel éclairage public en test à Wavre

Wavre

À la suite des recommandations d'Ursula von der Leyen, Wavre prend les devants.



À partir du 9 octobre 2022, le Réseau d'énergie de Wavre (REW) teste un nouveau programme de dimming de l'éclairage public dans trois quartiers de la commune. Ce projet ambitieux de modification de programme fait l'objet d'un test avant d'être généralisé à l'ensemble des armatures équipées de lampes LED sur le territoire.

■ Jusqu'à 60% d'économies

Un test permis grâce à un parc d'éclairage particulièrement performant à Wavre où 73 % de celui-ci est composé d'armatures LED, télégéré à distance. À titre de comparaison, la moyenne wallonne est de 25 %.

Rattachés à la même cabine de distribution, les lampadaires d'un même quartier peuvent être gérés et dimmés à distance par le REW. Le projet pourrait permettre de ré-

liser jusqu'à 60 % d'économie.

Les quartiers concernés sont les suivants : le quartier Jurdant, le quartier Jehan et le quartier Antoine André.

Actuellement, le programme standard de dimming prévoit un éclairage de 100 % jusqu'à 22 heures, de 80 % jusqu'à minuit, de 40 % jusque 6 heures, avant de remonter graduellement jusque 100 %. À partir du 9 octobre, le nouveau programme prévoit, de manière générale, une diminution de 20 %, ainsi que l'ajout d'un palier entre 22 heures et 23 heures et entre 6 heures et 7 heures.

Si le programme pourrait être aisément appliqué à tous les quartiers résidentiels du territoire, le REW préfère récolter, dans un premier temps, l'avis des citoyens concernés afin de mesurer l'amplitude d'acceptation de ces derniers. Ceux-ci recevront un formulaire papier ou en ligne à remplir.

Ce programme sera évidemment axé sur les zones résidentielles, parcs économiques et lotissements. L'approche sera nécessairement différente concernant les voiries communales et régionales.

Simon Chérot